

CR de la Collégiale du 22.05.18

Animation par Christian, secrétariat par Pascal

Présent(e)s : Dominique S-C, Olivier B, Claude G, Pierre D, Fantin M, Didier G, Philippe B, Christian B, Pascal P

Points courts :

Invitation TEPOS en Puisaye

à envoyer à la Commission Collectivités

Philippe et Olivier se coordonnent pour y participer, aller à au moins une des dates.

Communication

31 mai : invitation de France Bleu de 9h00-10h00

L'invitation est acceptée. Dominique fera appel à la commission communication pour voir qui peut l'y accompagner.

Odile t'en Brasse : proposition d'une édition limitée de la Cagnolette

Pas de reprise du logo

Promotion quand on achète en cagnoles

Point de vigilance : attention à l'égalité entre brasseurs.

Accord pour 160 bouteilles.

Commissions et collégiale

Les commissions se sont beaucoup élargies et ont du mal à se réunir physiquement.

Les commissions doivent se réunir quand il y a des questions stratégiques à gérer.

Quand il ne s'agit que des affaires courantes, les mails sont très utiles.

Il faut privilégier souplesse, adaptation.

Pour ce qui est de la législation, Olivier est invité produire un document écrit pour bien exprimer les points de vigilance.

Cartes d'adhérents : assouplir la procédure pour obtenir des cagnoles

Pascal fait la proposition de :

les personnes qui tiennent des comptoirs auront des cartes vierges, les remplissent et permettent le change.

Nous ne donnerons pas la carte aux adhérents sans numéro.

Pascal fera une proposition (attribuer une série de numéros « en réserve » aux ambassadeurs qui en ont besoin,...)

Le point sur les événements à venir :

Nombreuses dates.

Comptoirs éphémères à Millie Nature, Germinal, Amap...

Il est rappelé que tout événement où l'une/l'un de nous s'engage doit être communiqué à

Dominique qui coordonne le calendrier, la faisabilité et les bénévoles.

Dates lieux des futures collégiales

à voir la prochaine fois

Partenaires à valider

Gay : validé

Bar les hirondelles : validé

Bécard Traiteur : rdv est pris par Jean-Guy

Optique vision : Pascal en a fait la demande, encore sans réponse ; il va la renouveler.

Souci avec un partenaire : 100 € d'adhésion qui est depuis remis en cause. La commission partenaires et la commission comptabilité vont gérer ce souci.

Fonctionne-t-on par cooptation ? Ou autrement dit, est-ce que le fait que tel ou tel partenaire soit « proche » de tel membre de la collégiale est un critère d'acceptation ? Non. Il est rappelé que deux seuls critères valent pour refus :

- l'entreprise est dépendant d'une franchise et elle n'est pas le dernier commerce alimentaire du village
- le producteur alimentaire n'est ni 100 % bio ni en procédure de conversion.

Proposition de Pascal pour donner un cadre pour les comptoirs : non traité

Pascal rappelle que tous les **justificatifs de change des enveloppes** doivent parvenir à la collégiale au fur et à mesure. Merci d'y pourvoir.

Compte-rendu des rencontres des MLCC

Philippe a participé aux rencontres de Riom

Très bon accueil.

1^{er} jour : freins et accélérateurs d'un projet

2^{ème} jour : atelier de questions et références

exemple on peut être partenaires ou utilisateurs d'un jour mais l'association doit lister les personnes (nom, prénom, mail).

Présentation de jeux destinés au public.

les MLCC et le numérique ; recherche de mutualisation des outils ;

Liens avec les collectivités

Infos juridiques : lettre à Macron

Appel à projet pour une Monnaie Nationale Complémentaire Citoyenne pour faire les échanges entre les MLCC

Lancement de consultation citoyenne par le sénateur Gontard.

La fonte n'a pas été évoquée alors qu'elle était pressentie comme obligatoire

Germinal

* des comptoirs éphémères régulièrement sont envisagés

* une réunion pour chercher à éviter de convertir s'est tenue avec Christian, référent de la Cagnole auprès de Germinal : rencontres avec les fournisseurs de Germinal, avec Christian ou/et les référents

* proposition de Christian de reprise par la Cagnole des très nombreux coupons d'une cagnole : validé par la collégiale.

Tableau de bord

en Une du site.

La Cagnole en chiffres : <http://www.lacagnole.fr/spip.php?article121>

à mieux faire connaître

Aménagement du Centre-ville d'Auxerre

Dans le prolongement du petit marché du samedi matin, volonté de créer un événement où la Cagnole serait l'outil d'échange : comment procéder côté utilisateurs.

Philippe a posé la question à la rencontre des MLCC : il suffit que l'association organisatrice adhère à la Cagnole et en soit comptoir, et lors de l'événement, pas d'adhésion des utilisateurs n'est pas nécessaire. Par contre, les utilisateurs ne peuvent pas reconverter.

La date n'est pas encore arrêtée.

Fantin reste l'interlocuteur.

Olivier et Philippe veillent aux aspects légaux.

Points à développer prochainement:

- * nécessité d'adhérer ou pas pour changer des cagnoles : loi ou règlement que nous nous sommes donnés
- * pourquoi de nombreux adhérents n'utilisent pas ou peu la Cagnole ?
- * Se préparer à la difficulté de réadhésion : Pierre souhaite une ré »flexion de fond sur cet aspect.